



Dr. Olivier Buirette

Avec la volonté croissante des ex-pays membres de l'Union Soviétique ou ayant été dans sa sphère d'influence de s'arrimer d'une manière ou d'une autre à l'occident à travers l'intégration de l'OTAN et/ou une demande d'adhésion à l'UE, l'idée qu'avait émise le Président François Mitterrand entre 1989 et 1990 refait surface en 2022. Évoquée à la faveur de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE) par le Président Emmanuel Macron, fraîchement réélu, c'est l'ancien premier ministre italien Enrico Letta, actuel secrétaire du parti démocrate italien, président de l'Institut Jacques Delors et partisan d'une Europe forte, qui vient de relancer ce projet.

La confédération serait composée au niveau européen de 36 pays, les 27 de l'Union Européenne, les six candidats actuels des Balkans et enfin trois ex-pays membres de l'URSS : La Moldavie, l'Ukraine et la Géorgie.

Dans cette optique, la présence d'Emmanuel Macron dans le Sud-Est européen le 14 juin y a joué sans doute un rôle. Ce voyage officiel devait comporter une première étape en Roumanie où la France a déployé 500 hommes dans le

Le retour d'un projet de confédération européenne ?

cadre de la protection régionale assurée par l'OTAN, suivie d'une seconde étape en République de Moldavie voisine qui fait précisément partie de ces anciennes républiques soviétiques de l'Union Soviétique désireuses de s'ancrer à présent dans l'UE mais aussi dans l'OTAN et donc de tourner le dos à des décennies d'influence russo-soviétique.

On a bien vu à quel point ces postures pro-occidentales pouvaient être sources de conflits avec Moscou, et c'est bien là que l'idée d'un passage par une forme transitoire moins lourde sur le plan institutionnel que serait l'adhésion à cette relance du projet de confédération européenne prend tout son sens. Ce projet, qu'accompagnerait bien sûr la question récurrente des périphéries de l'Union européenne, ce qui en même temps réglerait l'éternel débat des limites de l'élargissement.

C'est sans doute ce que nous venons de voir les 23 et 24 juin dernier où devait se tenir le Conseil Européen marquant la fin de la Présidence française de l'Union Européenne. Le Président Macron devait faire, à l'issue de ce conseil, une déclaration instituant la notion de « Communautés politiques Européenne » en en donnant la définition suivante :

« Il s'agit en fait de créer une nouvelle force géopolitique face à la Russie, basée sur les valeurs de démocratie, de dire à tous : vous faites partie de la famille européenne tout de suite », sans passer par le frustrant processus de la candidature, de discuter ensemble par exemple sur l'approvisionnement énergétique, sur la lutte contre la criminalité organisée d'une manière plus souple, d'introduire le libre-échange européen tout doucement chez nos voisins. Alors dans cette confédération européenne, on trouverait les Vingt-

sept bien sûr, plus tous les candidats qui veulent entrer dans l'Union européenne : de l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie à la Bosnie-Herzégovine, en passant par l'Albanie, les Balkans occidentaux, plus la Norvège et la Suisse, nos deux puissants voisins. »

Une première réunion de cette « communauté politique européenne » est envisagée à Prague à l'automne 2022. Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir. Dans une telle perspective, une première manifestation de ce projet de confédération européenne – se voulant surtout, dans l'urgence, une véritable antichambre à l'adhésion pleine et entière à l'UE – est manifeste. Le statut de candidat a ainsi été octroyé à l'Ukraine, certes, mais ces « communautés européennes » pourront donner un statut provisoire à ceux qui postuleront comme la Moldavie ou encore la Géorgie.

On voit donc progressivement s'esquisser une potentielle notion d'états périphériques à l'UE permettant de définir les contours futurs des élargissements, et préfigurant ainsi l'annonce de temps nouveaux, mettant un terme à la très longue période de transition que nous vivons encore depuis la fin de la guerre froide.



La Sorbonne-Nouvelle quitte le Quartier Latin sur fond de polémiques, symbole de l'Enseignement supérieur au pied du mur

Cet été, l'Université Sorbonne-Nouvelle quitte définitivement le quartier Censier pour s'installer sur le nouveau campus près de la place de la Nation, dans le 12ème arrondissement de Paris. Un déménagement qui se produit sous haute tension, à l'image d'un milieu universitaire à bout de souffle.

Un vent de nouveauté soufflerait-il dans les couloirs flambants neufs de la Sorbonne-Nouvelle, avec ses spacieuses salles de cours et ses terrasses enjovées de jardins suspendus ?

« Oui », s'exclamerait son personnel, car l'on n'y respire pas l'amiante cette fois-ci... Située autrefois dans le cœur historique du Quartier Latin, l'Université qui accueille près de 18 000 étudiants se formant en langues, aux civilisations étrangères, au théâtre et au cinéma constituait une bombe à retardement.

Fondée en 1971, l'Université Sorbonne-Nouvelle, aussi surnommée Paris III, remplaçait originellement l'ancienne université de Paris, dissoute après les mani-

festations étudiantes de 1968. Le nouveau site, qui devait accueillir 4900 étudiants à l'origine, a été très vite confronté à des problèmes de surpeuplement. Toutefois, le principal problème demeurait la présence d'amiante sous planchers de la bâtisse, un matériau hautement toxique et cancérigène. Ainsi, selon un recensement de *L'Express* datant de 1997, la faculté figurait parmi les 10 établissements les plus à risque. Constatant la vétusté des lieux, l'administration ne reste pas inactive : en 1979, la présidence tente d'annihiler les effets néfastes du produit en décidant du plâtrage des poutrelles. Cette tentative s'avère vite déféctueuse en raison de deux ascenseurs oubliés lors des travaux...

Le « mur d'argent » plus fort que le « mur des congédiés »

Si le danger sanitaire que constituait l'amiante a été évacué de part la reconstruction de l'université, l'économie de moyens continue de faire défaut au système éducatif, donnant l'impression de promouvoir un modèle d'université au rabais ». En cause : un défaut de conception qui entrave l'utilisation de deux amphithéâtres de cinq cents et cent vingt places, ainsi que sa vaste salle de

spectacle. De plus, la capacité d'accueil de certaines salles a été réduite de moitié pour des problèmes de sécurité incendie. La rentrée ne s'annonce donc pas sous les meilleurs auspices. Et les solutions avancées pour pallier aux dysfonctionnements ne suscitent guère d'enthousiasme : début juillet, la présidence avait proposé de basculer des cours en ligne (environ 20 % par semestre), et même d'en supprimer d'autres, en dessous d'un certain seuil d'inscrits. Ceci avait provoqué l'ire des enseignants-chercheurs, des étudiants et du personnel, qui avaient voté le 11 juillet une motion refusant ce principe. Arguant un mode de fonctionnement dégradé, le distanciel semble s'imposer bon gré mal gré à la Sorbonne-Nouvelle.

Dans ce contexte de « climat social particulièrement dégradé », plusieurs cadres ont déjà déposé leur démission, faisant état de « mal-être au travail » qui n'est pas résolu du fait d'un dialogue social « au ralenti » : « Quand on voit que notre université est en train de se casser la gueule, que la rentrée est compromise, que des projets de recherche tombent à l'eau, que les discussions avec la présidence sont ultra tendues, il y a de quoi se



décourager », expliquait une directrice au *Monde*, qui a quitté l'université cet été. Une vague de démissions était survenue antérieurement à celle-ci, lors de l'événement du « mur des congédiés », qui tirait déjà la sonnette d'alarme : fin 2021, la direction avait envoyé un courrier à une cinquantaine de contractuels pour leur annoncer le non-renouvellement de leur contrat. Les membres du personnel avaient répliqué en créant une page en ligne ouverte (un « mur »), caricaturant l'atmosphère qui y régnait. Le directeur de l'établissement M. Dakhliya avait indiqué ne pas avoir mené la plainte à son terme, pour « éviter l'escalade ». Loïn de la sérénité des jardins propices à l'étude, serait-ce « Babylone qui tombe, tombe, tombe ? ».

* Elif Demir

